

Questionnaire Cantou auprès des familles (F3)

Bonjour, je suis Arnaud, étudiant en master de sciences de la santé publique. Dans le cadre de mon mémoire, j'effectue des entretiens avec des familles de patients dans le secteur des « Cantous » afin de pouvoir au mieux comprendre la prise en charge des patients qui y résident.

Je vous remercie d'ores et déjà d'avoir accepté d'y participer.

Je vous demande l'autorisation d'enregistrer notre entretien, ceci par facilité de retranscription par après. Toutes informations que vous me confiez resteront confidentielles et anonymes. Seuls ma promotrice et les membres du Jury auront accès aux renseignements que vous me donnez, à l'exception de votre identité qui leur restera inconnue.

Vous pouvez à tout moment décider d'interrompre l'entretien et d'y mettre fin.

Je vous laisserai mes coordonnées si vous désirez que je vous communique et transmette mon travail par la suite.

Avez-vous des questions avant de débiter ?

1) Comment la décision que votre proche intègre un « Cantou » a-t-elle été prise ? A-t-il participé à cette décision ?

F : On a constaté que mon mari commençait à avoir des pertes de mémoire. Lorsque ces pertes de mémoire sont devenues plus importantes et plus récurrentes, nous sommes allés voir un spécialiste qui a fait des examens. Le diagnostic de la maladie d'Alzheimer est tombé. Mon mari voulait rester à la maison, c'était également mon souhait de le garder le plus longtemps possible. Mais la maladie évoluant, ce n'était plus possible de le garder. Il commençait à quitter la maison en pleine nuit, à avoir des comportements agressifs. Nous avons alors pris la décision, après discussion avec le médecin, de faire rentrer mon mari dans un « Cantou ».

I : Votre mari n'a donc pas participé à la décision ?

F : Non, la maladie était à un stade trop avancé.

2) Pourquoi avoir opté pour une structure de type « Cantou » plutôt qu'une maison de repos et de soins (MRS) plus traditionnelle ?

F : C'est le médecin qui nous a conseillé d'opter pour une structure de type « Cantou » plutôt qu'une maison de repos traditionnelle. Il nous disait que la structure conviendrait mieux à mon mari et qu'il serait mieux pris en charge par rapport à sa pathologie. Et avec du recul, je constate que c'est vrai. On retrouve une ambiance chaleureuse comme à la maison. Les patients sont vraiment stimulés à participer aux activités, et comme mon mari a beaucoup travaillé, il aime bien participer.

3) Par quel biais avez-vous entendu parler du « Cantou » ? En aviez-vous connaissance avant le diagnostic de votre proche ?

F : C'est le médecin qui nous a parlé pour la première fois du « Cantou ». Je ne savais pas ce que c'était avant.

4) Selon vous quels avantages propose un « Cantou » par rapport à une MRS et inversement quels inconvénients ?

F : Je trouve que mon mari est bien ici. Comme je vous le disais, il y a des activités proposées aux patients. On remarque que le personnel est vraiment compétent, qu'il est formé à travailler avec des patients déments. De plus, le fait d'être une petite structure permet de connaître tous les patients et les soignants. C'est comme une grande famille. Il n'y a pas de grand luxe mais les patients passent la journée ensemble et ils ne restent pas seuls dans leur chambre.

Sinon je ne vois pas d'inconvénient.

5) Participez-vous à la vie du « Cantou » ? Dans la réponse affirmative par quels moyens ?

F : L'année dernière nous sommes allés plusieurs fois au restaurant tous ensemble. C'est madame X, l'éducatrice, qui organise cela et nous sommes alors invités à venir avec. Nous étions aussi allés visiter une petite fabrique de biscuits où nous pouvions déguster ce qu'ils préparaient. Mon mari avait vraiment bien aimé.

6) Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la prise en charge du Cantou pour votre proche ?

F : Je suis très satisfaite. Au début c'est vrai que j'ai eu du mal avec le fait de placer mon mari. C'est l'évolution de la maladie, on ne peut rien y changer...

Il est vrai que le personnel est très attentionné et à l'écoute. Aussi bien pour les patients mais également pour les familles.

7) Qu'envisagez-vous de faire lorsque votre proche ne sera plus apte à participer aux activités proposées par le Cantou ?

F : Il commence à y participer de moins en moins. Je demande à la kiné de continuer à bien faire des exercices avec lui et de le stimuler. Il ne s'en rend pas forcément compte et lorsque je lui demande l'après-midi comment ça s'est passé, il ne parvient plus à s'en rappeler.

8) Où verriez-vous votre proche finir ses jours ?

F : Ici. Je ne saurais pas le reprendre à la maison.

I : Lors de l'entrée de votre mari, avez-vous abordé la thématique de la fin de vie avec le médecin ?

F : Oui, nous avons eu deux entretiens et nous avons dû compléter un document sur le projet de fin de vie.

Je vous remercie d'avoir participé à cet entretien, d'avoir pris le temps de répondre à mes questions.

Remarque :

F : Famille

I : Interrogateur